

C'est un grand groupe de 18 personnes qui s'est réuni ce mercredi 22 février. Des proches et des personnes concernées ont échangé leur point de vue et leurs expériences d'une manière très enrichissantes et éclairantes. Par exemple, il a été question d'hospitalisation non volontaire et de déni où les proches ont pu raconter comment ils vivent la crise lorsque leur proche malade ne parvient pas à reconnaître que plus rien ne va et qu'ils ont besoin de soin.

*C'était l'occasion de parler du bon usage des directives anticipées. Le service d'entraide sociale, Anna Wahli, pour La Roselière, pourra vous renseigner et vous remettre des directives types : 024 426 34 33.*

Les patients de leur côté ont parlé de la chambre de contention. On a davantage parlé de « chambre de contention » que de « chambre de soins intensifs ». On a parlé de cigarettes refusées ce qui a abouti à la chambre fermée pour trois jours.

*C'était alors l'occasion de parler de la plaquette concernant les droits des patients, et de la possibilité pour les patients hospitalisés sous contrainte, ou contenu dans la chambre de soins intensifs, de s'adresser à la Commission d'examen des plaintes, adresse : Commissions d'examen des plaintes de patients- Av. Ruchonnet 57- 1003 Lausanne.*

Il a été question de la question lancinante : « Bonjour ! tu fais quoi dans la vie ? » et chacun pouvait dire quelle réponse il trouvait.

*On a remarqué que plus on avait confiance en soi, moins cette question nous tarabustait. « L'ennemi est aussi à l'intérieur de soi » disait un participant.*

Il a aussi été question des restrictions de l'AI, de diminution de prestations, d'écart entre le discours de réinsertion de l'OAI et la réalité : suppression de 12'000 rentes.

*On a relevé qu'il est absolument important de contacter un assistant social qui puisse regarder de près si tout a été mis en œuvre pour garantir les droits aux prestations. Seul, c'est difficile de garder l'espoir de pouvoir s'en sortir. Faire valoir ses droits face à l'OAI, n'est pas uniquement une question individuelle, mais aussi une question de société, de solidarité.*

Nous avons aussi effleuré le cercle vicieux des relations où chacun « joue » le rôle de la victime, du bourreau, et du sauveur. Ce sujet a suscité un réel intérêt et nous avons décidé de reprendre ce thème la prochaine fois, pour éclairer des difficultés relationnelles entre un proche et la personne diagnostiquée comme malade.

Nous avons eu aussi le plaisir d'entendre un témoignage d'une personne qui nous a dit qu'il avait trouvé « sa famille » à la Roselière et qu'il était « hyper heureux » de pouvoir se sentir utile, de quitter la solitude, d'avoir trouvé un travail valorisant.

Nous nous réjouissons de nous retrouver le 28 mars 2012.

Madeleine